



Habilitation Vol de Nuit

<i>Conditions d'entrée en stage :</i>	Etre titulaire d'une licence de pilote privé PPL(A) Etre titulaire du certificat médical de classe I ou II en état de validité Posséder la qualification SEP(T) en état de validité Etre lâché DA40 D
<i>Appareil utilisé :</i>	Diamond Star DA40D
<i>Durée :</i>	1 à 3 semaines en fonction de la météo pendant les horaires d'hiver uniquement
<i>Inclus :</i>	Documentation technique ; Manuels ; Check-Lists Carburant, Assurances
<i>Non inclus :</i>	Cartes VFR/ VAC Hébergement Restauration

Tarif 2014

<i>Forfait Taxes aéro. et frais de documentation :</i>	20 €
<i>Forfait 2 h de Cours au sol :</i>	124 €
<i>3 heures de Vol <u>de nuit</u> en double commande :</i>	900 €
<i>2 heures de Vol <u>de nuit</u> en Solo supervisé :</i>	600 €

Total : 1.644 €

Possibilité d'utiliser un DA40 G1000 : + 150 €

*Programme minimum pour un candidat suivant une progression normale
Document non contractuel. Prix nets dans le cadre de la formation professionnelle continue.
Cannes Aviation est un FTO homologué par la DGAC sous le n°00-121*